

LE 30 SEPTEMBRE,

Les délégués des syndicats de toutes les régions du Québec se sont réunis en Conseil fédéral sectoriel dans la région de Lanaudière.

NÉGOCIATIONS COORDONNÉES

Un premier syndicat se donne un mandat de moyen de pression pouvant aller jusqu'à la grève.



En réponse à des offres patronales irrespectueuses, les membres de la section Villa St-Alexis du Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Saguenay Lac-Saint-Jean-CSN ont adopté le 23 septembre, un mandat afin d'exercer des moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève.

La négociation sur le volet normatif s'était pourtant bien déroulée. Tout le monde semblait avoir tiré son épingle du jeu. Les discussions sur les aspects monétaires ont cependant montré le véritable visage de cet employeur. Pour comble d'insulte, la direction

a osé proposer que l'augmentation salariale de 2 % soit autofinancée grâce à des concessions des employés sur l'application du nombre de congés personnels!

Gonflés à bloc, et conscients d'être le premier syndicat sur la ligne de front de cette négociation coordonnée, les travailleuses et travailleurs de la Villa St-Alexis sont déterminés à remporter la victoire et à sortir de la précarité. À l'instar du secteur public, l'automne sera chaud à La Baie.



CAMPAGNE OUVREZ LES YEUX

**On s'en doutait!
La clientèle dans les
centres d'hébergement
privés s'alourdit.**

Selon les travaux entrepris par le comité spécial de la campagne **OUVREZ LES YEUX**, sur les quarante-huit centres ayant répondu au questionnaire, trente-neuf offrent des services de soins, vingt-trois reçoivent une clientèle avec un diagnostic de la maladie d'Alzheimer, vingt-neuf ont une clientèle avec des problèmes cognitifs, quatorze résidences ont des lits en ressources intermédiaires, cinq ont des lits en CHSLD et vingt-huit ont des lits en réadaptation/convalescence.

Nos tâches et nos responsabilités aussi s'alourdissent. Qui peut encore en douter?

Les travaux du comité se poursuivent et un rapport complet avec des orientations sera soumis à l'exécutif de la Fédération et au Conseil fédéral sectoriel d'ici quelques semaines.

DÉCRET SUR L'ENTRETIEN MÉNAGER UNE QUESTION D'ÉQUITÉ

Nos travaux vont bon train. Plusieurs syndicats ont déposé des griefs pour exiger l'application du Décret sur l'entretien ménager pour nos préposés à l'entretien. Nous irons plaider un de ces dossiers devant un arbitre de griefs. Rappelons que ce décret fixe à 16.56\$ le taux horaire minimum en 2015 alors que celui-ci est en moyenne à 10.55\$ actuellement dans nos centres. Si on obtient gain de cause, c'est toute la rémunération des travailleuses et travailleurs des centres d'hébergement syndiqués à la FSSS-CSN qui devra être revue dans le cadre de l'application de la Loi sur l'équité salariale.

ACTES RÉSERVÉS

Pour faire suite à la demande de plusieurs syndicats et à l'abolition des Agences, nous avons dû actualiser le document sur la Loi 90. Vous pouvez en obtenir un exemplaire à cette adresse :

www.fsss.qc.ca/download/chp/Rapportloi90.pdf

En annexe du document se trouvent des modèles de lettre que votre syndicat utilisera prochainement pour rappeler à votre employeur, à la direction des CISSS/CIUSSS et au ministre Gaétan Barrette leurs responsabilités et obligations.

UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE!

Nous ne pouvons passer sous silence le départ de Danielle Lemire, représentante du secteur des Centres d'hébergement privés à la FSSS-CSN depuis 2012 et membre du comité national de négociation depuis 2004. Nous lui souhaitons une bonne retraite! Sa détermination et sa grande générosité vont rester dans notre mémoire. Nous reproduisons ici le bref discours qu'elle a tenu lors du dernier conseil fédéral sectoriel :

Chères membres,

La bataille que nous avons à livrer face aux nombreuses compressions du gouvernement Couillard en sera une de tous les instants autant comme citoyennes, citoyens que comme donneur des services à nos aînés.

Le silence de ce gouvernement face à notre table de travail nationale sur les conditions de vie de nos aînés et de nos conditions de travail sont encore la preuve que le pouvoir n'est pas toujours au service du peuple.

Ce que je vous souhaite c'est que notre réponse soit à la hauteur de leurs attaques.

Aujourd'hui, c'est avec beaucoup de gratitude et d'émotions que je m'adresse à vous.

C'est avec beaucoup de fierté que je me suis engagée à la défense de vos droits et de nos droits.

C'est avec de la tendresse que je vous remercie de votre confiance. Le secteur des CHP nous l'avons construit ensemble et je sais qu'il continuera à grandir.

Soyez assurés que je serai toujours présente dans vos batailles.

Je serai avec vous quand nous aurons réussi notre négociation coordonnée. Je serai avec vous quand nous aurons notre table de travail. Je continuerai à me battre pour vous et pour les aînés.

Souvenez-vous de votre première campagne: TRAVAILLER AUPRÈS DE NOS AÎNÉS MÉRITE D'ÊTRE VALORISÉ.

VIVE LA CSN! VIVE LA FSSS ET VIVE LE SECTEUR DES CENTRES D'HÉBERGEMENT PRIVÉS!



DANIELLE LEMIRE
REPRÉSENTANTE DU SECTEUR
DES CHP À LA FSSS-CSN
(MAINTENANT À LA RETRAITE)



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK:
[Centres d'hébergement privés FSSS-CSN](#)

UN SYNDICAT CSN POUR SE FAIRE RESPECTER!
POUR SE SYNDIQUER: 1-800-947-6177

